KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

Information du client selon l'art. 45 de la Loi sur la surveillance des assurances (LSA)

La KPT Assurances SA, Wankdorfallee 3, 3014 Berne, offre les produits suivants:

Assureur	Assurances
KPT Assurances SA Wankdorfallee 3, 3014 Bern	**Assurances de personnes:** ■ Assurances complémentaires des soins ■ Assurances complémentaires d'hospitalisation ■ Assurances pour perte de gain ■ Assurances de capital
Coop Protection juridique SA Entfelderstrasse 2, 5001 Aarau	■ Assurances de protection juridique
AWP P&C S.A., Saint-Ouen (Paris) Succursale de Wallisellen (Suisse) Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen	■ Assurance voyages et vacances ■ Assurance pour invités

La KPT Assurances SA a conclu des contrats d'assurance collective avec les sociétés d'assurance Coop Protection juridique SA et AWP P&C S.A. en relation avec les assurances de protection juridique et les assurances voyages et vacances. Les assurances correspondantes font partie des produits proposés par la KPT Assurances SA.

Le conseil et le courtage des contrats d'assurance sont effectués, à exception de l'assurance pour invités, sur mandat de la KPT Assurances SA et sont considérés comme «liés» selon l'art. 40 LSA. Si des erreurs ou des négligences devaient survenir dans le cadre d'un entretien-conseil ou d'un placement de contrats d'assurance ou si des renseignements incorrects devaient être donnés, la responsabilité de KPT Assurances SA peut être directement engagée, pour autant que les conditions légales de responsabilité soient remplies.

Le conseil et le courtage de l'assurance pour les invités sont effectués pour le compte d'AWP P&C S.A., Saint-Ouen (Paris) et sont considérés comme «liés» conformément à l'article 40 de la LSA. Si des erreurs ou des négligences surviennent dans le cadre d'un conseil ou d'un courtage, ou si des informations incorrectes sont fournies, AWP P&C S.A. peut être tenue directement responsable, dans la mesure où les conditions légales de responsabilité sont remplies.

Des informations concernant la formation et le perfectionnement des conseillères et conseillers sont présentées sur kpt.ch/fr/formation-et-perfectionnement.

Protection des données/confidentialité

Les données personnelles saisies sont utilisées dans le but de remplir votre mandat de conseil, d'établissement d'offres et de traitement des propositions d'assurance et sont échangées avec les compagnies d'assurance concernées.

KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

Après la conclusion du contrat, les dispositions de l'assureur concerné s'appliquent au traitement ultérieur des données.

Le traitement des données s'effectue dans le respect des dispositions légales pertinentes en matière de protection des données. A l'exception des partenaires contractuels de la KPT mentionnés, vos données personnelles ne seront pas transmises à des tiers. Les données personnelles sont conservées électroniquement et/ou sur papier. La durée de conservation et la suppression sont gérées dans le respect des dispositions légales. En vertu de l'article 25 de la loi sur la protection des données (LPD), vous avez le droit de demander à l'assureur les informations prévues par la loi relatives au traitement des données vous concernant. Toutes les autres informations concernant la protection des données peuvent être consultées dans la déclaration de confidentialité sur le site Internet kpt.ch.

Vous avez également le droit d'exiger de l'assureur la rectification de données personnelles inexactes ainsi que la suppression de données personnelles vous concernant, pour autant qu'aucune obligation légale ou autre de conservation ne s'y oppose.